



Concours qualificatif 2019

30 juin 2018

et

Championnat de France 2018 - Equitation Islandaise

1^{er} juillet 2018

à Saint Denis le Ferment 27140

Modalités pratiques :

Lieu : Centre équestre de La Bonde, 3 route de Bezu.

Informations auprès de Damien Lubrez au 06.76.83.28.51

Piste ovale sur carrière

- Concours du 30 juin qualificatif pour le Championnat de France d'Equitation Islandaise 2019. Ce concours comportera 2 finales T7 et T8 et uniquement des éliminatoires pour les autres épreuves.
- Championnat de France 2018 le 1^{er} juillet 2018 : éliminatoires et finales
- Compte tenu de l'épizootie de rhino-pneumonie ayant entraîné ce printemps l'annulation de 2 concours d'équitation islandaise, **La FFE a accordé que tous les cavaliers peuvent s'engager sans aucune qualification.**

Président du concours : Chantal Fournier,

Président du jury : Berglind Margo Tryggvason,

Jugement : 4 juges : Alexander Sgustav, Nanco Lekkerkerker, Barbara Bordy, Damien Lubrez

Paddocks : à réserver au tarif de 10€/jour, foin non compris. Prévoir d'amener son matériel pour les paddocks.

Aucun cheval à l'attache sur la durée du concours ne sera toléré.

Les étalons devront rester dans les vans hors épreuves

Restauration et buvette possibles sur place. Repas de gala du samedi soir sur réservation **obligatoire**.

Camping sur place possible

Modalités d'inscription

Inscription via la FFCI possible jusqu'au 18 juin 2018.

Tous les documents suivants sont nécessaires :

- Bulletin d'engagement complété et signé,
- Autorisation parentale pour les mineurs,
- Chèque de règlement libellé à l'ordre de la FFCI,

Fédération Française du Cheval Islandais



➤ Licence compétition FFE 2018 en place

A transmettre par courrier à l'adresse suivante : Christian LUBREZ, 2 rue de l'église 25330 ETERNOZ

Inscriptions sur le terrain non autorisée.

Concours ouvert à tous les cavaliers titulaires de la licence FFE Club avec cheval enregistré sur FFE.

Les règles définies par le règlement FFE sont applicables (règlement d'équitation islandaise 2018).

Le cavalier doit présenter le carnet de son cheval (carnet de vaccinations à jour,...) le jour du concours et avant les épreuves.

Les cavaliers doivent se présenter avec une tenue équitation correcte et le port du casque est obligatoire.

Inscription club possible sur le site de la FFE jusqu'au 25 juin 2018 : Attention : il est impératif que les cavaliers passant par leur club pour leur engagement fassent parvenir par courrier ou par mail un bulletin d'engagement FFCl et ceci au plus tard pour le 18 juin 2018 ainsi que le règlement du paddock et du fonds bénévole à Christian LUBREZ par courrier à l'adresse suivante : Christian LUBREZ 2 rue de l'Eglise 25330 ETERNOZ.

Dans le cas où le cavalier inscrit via son club n'aura pas fait parvenir dans les temps son bulletin d'engagements FFCl, son engagement par épreuve sera doublé.

Tout changement d'engagement (mains, épreuves, ...) intervenant entre la date limite d'inscription et jusqu'à 2h00 avant l'épreuve entraînera doublement du tarif de l'épreuve.

Le bulletin d'inscription FFCl est téléchargeable sur le site : www.chevalislandais.com

Le règlement de toutes les épreuves est consultable sur le site de la FFE dans la rubrique « disciplines » puis « équitation islandaise ».

TRES IMPORTANT

Exigences sanitaires FFCl pour ces 2 jours de concours :

Malgré l'épizootie de rhino-pneumonie, la FFCl a décidé de maintenir ces 2 compétitions. Elle se réserve le droit, si la nécessité se fait sentir de ne pas faire prendre de risque aux chevaux et d'annuler la compétition quelques jours avant. Aucun cheque ne sera encaissé avant les concours de façon à les restituer au cas où.

Le Centre équestre de La Bonde est séparé en plusieurs zones distinctes, la zone de concours n'est pas fréquentée par les chevaux du centre équestre. A ce jour, aucun cas suspect n'est recensé dans le centre. Des mesures sanitaires sont mises en place dans le centre équestre (abreuvoirs collectifs supprimés, utilisation uniquement d'eau au robinet).

Fédération Française du Cheval Islandais

Association Loi 1901 – N° Siret 819 425 661 00017 .Secrétariat : 13, Route du Pailly-52600 Noidant Chatenoy

Internet : www.chevalislandais.com - -mail : info@chevalislandais.com

Fédération Française du Cheval Islandais



La FFCI exige que :

- Chaque cavalier présente pour son cheval en plus de son carnet d'identification, un certificat du Vétérinaire datant de moins de 4 jours soit à partir du 26 juin inclus précisant que le cheval ne présente pas d'hyperthermie ni aucun signe de rhino-pneumonie.
- le cavalier fournisse également une attestation sur l'honneur faisant état de la bonne santé de l'animal le jour du déplacement (cf modèle ci-joint).
- Les carnets de santé seront examinés, notamment pour vérifier les vaccinations obligatoires.
- Les chevaux, hors épreuve, devront rester cantonnés dans leur paddock ou dans leurs vans pour les étalons. Les seaux ne doivent servir que pour un seul cheval ainsi que tout matériel. Afin de limiter au maximum les risques de contagion, nous n'avons pas voulu prendre de box ou le foin.
- En dehors du paddock, la responsabilité du cavalier, à ne pas laisser son cheval s'approcher trop près d'un autre cheval, est engagée (cf affiche conduite à tenir lors de rassemblement jointe) ; de même ne laisser pas caresser vos chevaux par le public.
- Si, toutefois, un cheval présente tout à coup des signes cliniques suspects, la FFCI se réserve le droit de prévenir le vétérinaire sanitaire du Centre équestre, les charges revenant à son propriétaire.

Fédération Française du Cheval Islandais

Association Loi 1901 – N° Siret 819 425 661 00017 .Secrétariat : 13, Route du Pailly-52600 Noidant Chatenoy

Internet : www.chevalislandais.com - -mail : info@chevalislandais.com